

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02463
Numéro SIREN : 503 572 844
Nom ou dénomination : A.D.R. AGENCEMENT DECORATION RICHARD

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2018 sous le numéro de dépôt 629

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 000	5 000		1 375
Fonds commercial	108 000		108 000	108 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	5 962	5 616	346	1 096
Autres immobilisations corporelles	57 024	47 658	9 366	16 964
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 663		2 663	8 001
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	178 649	58 274	120 375	135 435
Stocks				
Matières premières et autres approv.	17 991		17 991	6 985
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	196 889		196 889	246 910
Fournisseurs débiteurs	2 374		2 374	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	27 781		27 781	81 175
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	23 239		23 239	10 837
Autres créances	964		964	8 667
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement	177 967		177 967	177 788
Disponibilités	7 429		7 429	32 525
Charges constatées d'avance	9 151		9 151	7 460
TOTAL ACTIF CIRCULANT	463 784		463 784	572 348
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	642 433	58 274	584 159	707 783

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	366 000	394 000
Report à nouveau	114	159
Résultat de l'exercice	-10 146	41 955
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	520 968	601 114
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	70	58 245
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 893	4 072
Personnel	17 517	12 926
Organismes sociaux	6 696	7 330
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 316	7 329
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	263	3 795
Dettes fiscales et sociales	26 792	31 380
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 436	6 848
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	63 191	106 669
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	584 159	707 783

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	957 024	1 042 420
Subventions d'exploitation	1 917	2 917
Autres produits	6 447	9 865
Total	965 387	1 055 202
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de m.p & aut.approv.	266 291	245 847
Variation de stock (m.p.)	-11 006	
Autres achats & charges externes	117 808	130 874
Total	373 094	376 721
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	11 020	14 453
Salaires et Traitements	422 656	350 735
Charges sociales	155 918	239 968
Amortissements et provisions	14 761	20 892
Autres charges	1	
Total	604 356	626 048
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 062	52 433
Produits financiers	877	211
Résultat financier	877	211
RESULTAT COURANT	-11 185	52 644
Produits exceptionnels	3 553	
Charges exceptionnelles	4 514	6 488
Résultat exceptionnel	-961	-6 488
Impôts sur les bénéfices	-2 000	4 201
RESULTAT DE L'EXERCICE	-10 146	41 955

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ADR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 584 159 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 10 146 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 18 646 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

8

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	108 000			108 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations incorporelles	113 000			113 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 962			5 962
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 764			1 764
- Matériel de transport	61 113	5 038	10 892	55 259
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	68 840	5 038	10 892	62 986
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 001		5 337	2 663
Immobilisations financières	8 001		5 337	2 663
ACTIF IMMOBILISE	189 840	5 038	16 229	178 649

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 038		5 038
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 038		5 038
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 892	5 337	16 229
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 892	5 337	16 229

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	108 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	108 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 625	1 375		5 000
Immobilisations incorporelles	3 625	1 375		5 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 866	750		5 616
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 764			1 764
- Matériel de transport	44 149	12 636	10 892	45 893
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	50 780	13 386	10 892	53 274
ACTIF IMMOBILISE	54 405	14 761	10 892	58 274

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 263 060 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 663		2 663
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	196 889	196 889	
Autres	54 358	54 358	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 151	9 151	
Total	263 060	260 397	2 663
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	964
Total	964

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 Euros décomposé en 7 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 63 191 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 893	4 893		
Dettes fiscales et sociales	26 792	26 792		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	31 506	31 506		
Produits constatés d'avance				
Total	63 191	63 191		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	70			

Charges à payer

	Montant
Fourn fact non parvenues	2 100
Provision congés payés	16 740
Charges sociales sur congés payés	6 696
Charges à payer	263
Charges diverses à payer	6 300
Total	32 098

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 151		
Total	9 151		

(Signature)

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.D.R.
AGENCEMENT DECORATION RICHARD
Société par Actions Simplifiée au Capital de 150.000 €
Siège social : 11 rue Lavoisier – 93100 MONTREUIL
503 572 844 – RCS BOBIGNY

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2017

TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître une perte nette comptable de 10.146 €, décide de l'affecter comme suit :

♦ A hauteur de 10.000 €, au poste « Autres réserves »	(10.000) €
♦ Le solde, soit 146 €, au poste « Report à Nouveau »	(146) €

TOTAL EGAL A LA PERTE	(10.146) €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices, le montant desdits dividendes éligibles et de ceux non éligibles à la réfaction susvisée, ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION
31.12.2015	NEANT	NEANT	NEANT
31.12.2014	200.025 €	200.025 €	NEANT
31.12.2013	225.000 €	225.000 €	NEANT

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître une perte nette comptable de 10.146 €, décide de l'affecter comme suit :

♦ A hauteur de 10.000 €, au poste « Autres réserves »	(10.000) €
♦ Le solde, soit 146 €, au poste « Report à Nouveau »	(146) €

TOTAL EGAL A LA PERTE	(10.146) €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices,

le montant desdits dividendes éligibles et de ceux non éligibles à la réfaction susvisée, ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION
31.12.2015	NEANT	NEANT	NEANT
31.12.2014	200.025 €	200.025 €	NEANT
31.12.2013	225.000 €	225.000 €	NEANT

Certifié Conforme
Monsieur Richard SANDOZ
Président
Associé Unique

